



**Association pour la Promotion  
Et la Responsabilisation des Acteurs  
De la Pêche Artisanale  
à Mbour**



*Du poisson encore pour demain*

## NOTE CONCEPTUELLE

APRAPAM organise régulièrement des forums sur des dossiers importants pour la gestion durable des ressources halieutiques du Sénégal. A titre d'exemple, après le troisième forum qui était axé sur le rôle et l'impact de la recherche halieutique dans le développement durable du secteur des pêches maritimes, le quatrième forum en janvier 2014 a traité de la transparence dans le secteur des pêches maritimes au Sénégal. Parmi les principales recommandations de ce forum, il était ressorti « que :

- l'administration des pêches accorde plus d'assistance et de responsabilités aux acteurs de la pêche artisanale et prenne en compte l'avis des professionnels;
- l'Etat puisse procéder à l'évaluation de l'impact des usines sur les plages de débarquement notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, l'incidence sur la transformation artisanale et les conditions d'existence des femmes transformatrices pour être édifié sur opportunité d'autoriser leur l'implantation ;
- pour la sécurité alimentaire, L'Etat doit assurer les conditions pour permettre une bonne distribution des produits halieutiques afin d'en garantir l'accessibilité et la satisfaction de la demande nationale ;
- les professionnels assument leurs responsabilités dans la gestion durable de la pêche, renforcent et pérennisent l'interprofession pour avoir plus de visibilité et de considération de la part de leurs interlocuteurs. »

Durant ces forums ou en d'autres circonstances, les professionnels ont essayé de faire entendre leurs voix, bien que les animateurs de tous ces débats aient été pour la plupart des agents de l'Etat. Déjà en décembre 2012 dans un mémorandum de l'APRAPAM, on pouvait relever que « Il n'y a pas plus de poissons qu'au début des années 2000 quand le Sénégal décidait d'arrêter la pêche des bateaux européens et refusait toute activité étrangère sur les poissons pélagiques. Il était injuste d'imposer à ces ressources la pression de pêche des énormes bateaux russes en 2011 et il est juste que les nouvelles autorités aient bloqué ces « autorisations » en 2012. Mais la menace est encore présente et pressante et il est utile de préciser certains concepts et situations qui peuvent

être sources de confusion ». Cette déclaration était appuyée lors du forum de 2014, par une allocution du président de l'APRAPAM : « pour les petits pélagiques, les données existantes, élaborées au niveau régional (Groupe de travail FAO-COPACE), montrent la surexploitation de la sardinelle, notre 'filet de sécurité alimentaire'. Aucun accès ne doit être donné par le Sénégal pour ces ressources stratégiques pour notre sécurité alimentaire ».

Le ton était donné pour visiter le rôle stratégique des petits poissons pélagiques dans la pêche, dans l'économie du pays et dans la sécurité alimentaire. C'est ainsi que lors d'un atelier préparatoire à la célébration de la journée mondiale de la Pêche le 21 novembre, le thème sur les enjeux de l'exploitation et de la valorisation des ressources pélagiques, de la place de celles-ci dans la sécurité alimentaire, a été introduit sans des débats approfondis. APRAPAM estime que dans la situation actuelle du secteur de la pêche au Sénégal, ce thème doit être revisité et le propose comme sujet central lors du Cinquième forum prévu le 7 janvier 2015.

### **Organisation du cinquième forum :**

Le thème proposé est le suivant : « **Enjeux de l'exploitation et de la valorisation des ressources pélagiques et de la place de celles-ci dans la sécurité alimentaire : la parole aux professionnels** ».

Ce thème sera décliné sous forme de quatre panels qui porteront sur :

1. L'état de la ressource, les espèces concernées aux niveaux national et régional ;
2. Les formes d'exploitation de la ressource, aux niveaux industriel et artisanal avec les dérives liées à la pêche de l'appât thonier et de manière plus générale à la pêche des juvéniles ;
3. La valorisation des produits déclinée en mareyage, transformation (industrielle et artisanale), farine (usines, process, quantités), commerce local et exportation ; en insistant sur le rôle et la place des femmes dans ces branches d'activité et sur la réalité des emplois dans le secteur de la pêche ;
4. La contribution à la sécurité alimentaire ;
5. Quel avenir pour cette ressource, son exploitation et sa valorisation ? Doit-on aller jusqu'à réserver cette ressource uniquement aux pêcheurs artisans qui pêchent pour la consommation humaine ?

La principale innovation dans la démarche du forum sera que **les panels seront animés par les professionnels** des divers corps de métiers qui auront « en face » d'eux les acteurs institutionnels et de la société civile qui sont leurs partenaires. Les échanges permettront d'enrichir les connaissances de chaque partie mais constitueront une occasion pour les acteurs à la base de bénéficier de plus de souplesse et de temps pour faire émerger leurs points de vue.